



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aux représentant-e-s des médias

Deux guichets sociaux régionaux réunis à Neuchâtel

Une coopération fructueuse entre Peseux et Neuchâtel

Dès l'an prochain, les guichets sociaux régionaux de Neuchâtel et de Peseux vont être réunis au centre-ville de Neuchâtel. Une convention a été signée dans ce sens entre les autorités exécutives des deux communes. Le Conseil général de Peseux en a été informé hier soir. Ce regroupement répond aux exigences légales. Des discussions sont en cours pour privilégier la reprise du personnel en place selon les besoins.

Dès le 1^{er} janvier 2019, les bénéficiaires de prestations sociales domiciliés à Peseux seront invités à se rendre désormais au Guichet social régional (GSR) du centre-ville de Neuchâtel, rue Saint-Maurice 4. Ce regroupement, décidé par les autorités communales de Peseux et de Neuchâtel par une convention récemment signée, répond à la Loi cantonale sur l'action sociale qui définit un minima de 8'000 habitants pour abriter un service social régional. Depuis la décision de la Commune de Corcelles-Cormondrèche de transférer ses prestations sociales à la Ville de Neuchâtel, le GSR de Peseux a été prié par le canton de se rattacher à un service social régional existant.

Conséquence de ce regroupement, les locaux du service de l'action sociale seront adaptés pour permettre d'accueillir de nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs nécessaires à cette réorganisation. « L'ensemble du personnel du GSR de Peseux a reçu une offre assortie d'un taux de travail équivalent », a indiqué la conseillère communale de Neuchâtel en charge de l'Action sociale, Mme Anne-Françoise Loup. De son côté son homologue en charge des services sociaux de Peseux, M. Roger Poirier, a présenté hier soir ce projet au législatif de la commune.

Les exécutifs de Peseux et de Neuchâtel sont satisfaits de cette décision, qui marque la reprise d'un dialogue fructueux et d'une coopération intercommunale qui rapproche toujours davantage les deux communes.

Créés par les communes en partenariat avec le service de l'action sociale du canton de Neuchâtel, les GSR sont les points d'accès pour toute demande de prestations sociales. On peut également accéder en ligne au GSR de Neuchâtel : www.neuchatelville.ch/fr/vivre-a-neuchatel/social-et-solidarite/guichet-social-regional/

Neuchâtel, 4 mai 2018

Directions de l'action sociale des Communes
de Peseux et de Neuchâtel

Renseignements complémentaires:

Anne-Françoise Loup, conseillère communale de Neuchâtel en charge de l'action sociale, 032 717 74 01,

anne-francoise.loup@ne.ch

Roger Poirier, conseiller communal de Peseux en charge des services sociaux, 032 886 59 10,

ccpeseux.roger.poirier@ne.ch